

Image not found or type unknown



Endemnites pour accident de travail

Par **agetro_old**, le **12/09/2007** à **21:20**

bonjour. je viens de passer 9 mois en accident de travail pour un écrasement du pied. mon employeur veut avoir un regard sur mes indemnités journalières. en a-t-il le droit? et peut-il déduire de mon salaire les samedis et dimanches supposés être payés par la secu? merci de me répondre.